

# Voix et Visages

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENNES DÉPORTÉES ET INTERNÉES DE LA RÉSISTANCE - 241, BD ST-GERMAIN, PARIS 7 - 551 34 14

**CE QUI A COMPTÉ**

Il y a, dans le renouveau d'intérêt pour la Résistance que montre la jeunesse aujourd'hui, une interrogation capitale : « Quelles ont été les raisons profondes de votre engagement ? » Nous répondons volontiers en montrant ce qu'a été le nazisme, sa terrible tentative d'asservir les peuples ou de les détruire au profit d'une seule « race des seigneurs » ; nous décrivons l'insupportable capitulation qui livrait presque sans combat notre pays. Mais peut-être ces jeunes gens et ces jeunes filles attendent-ils de nous une autre réponse ? Le monde continue, hélas, à être déchiré par les tyranies et les guerres. Il y a tant de souffrances dans ce que nous livre chaque jour l'actualité, tant d'injustices, tant d'écrasement des droits de l'homme, et parfois tout près de nous. Ne connaissons-nous pas, pour n'avoir cessé de l'éprouver, cette sorte de désespoir qui frappe plus fortement le cœur quand on émerge de l'enfance ?

Désespoir ? A vrai dire non, car cette blessure provoque les choix décisifs. C'est « l'honneur de vivre », selon le titre d'un beau livre écrit par le professeur Robert Debré. Notre engagement dans la Résistance a été de cette nature, quelles qu'aient été les circonstances : pour les uns, dès le début de l'occupation, le refus de la défaite, pour d'autres, le choc des atrocités nazies au cours de la guerre... qu'importe ! Nous avons un jour éprouvé la nécessité du combat et nous nous sommes mobilisées nous-mêmes par « conscience ». Rien ne comptait plus, ou plutôt tout comptait, mais dans l'irremplaçable obligation de notre choix, quels qu'en soient les risques.

Chacun peut lui donner un nom : pour Bernanos, c'est « l'honneur », dont il dit qu'« Il est un instinct comme l'amour » ; Malraux l'appelle « l'un des plus vieux langages des hommes, celui de la volonté, du sacrifice et du sang », et Jean Cavailles, cité par Ray-

(suite p. 2)

Le 3 juillet 1979, le Bundestag, par 255 voix contre 222, s'est prononcé pour l'abolition de la prescription pour tous les meurtres, quelle que soit leur nature. Cette formulation qui met sur le même plan les crimes de droit commun et les atrocités du régime nazi a permis aux députés de la République fédérale d'éviter un choix radical peu de semaines après que le procès de trois surveillants et d'un médecin du camp de Maïdanek ait abouti à un acquittement, faute de preuves.

Le 23 octobre dernier s'est ouvert à Cologne le procès de Kurt Lischka, principal responsable de l'arrestation des juifs en France pendant l'occupation, et de deux S.S., Herbert Hagen et Ernst Heinrichson, placés, à l'époque, sous ses ordres. Depuis les manifestations qui ont accompagné l'ouverture des débats, on n'a guère eu d'informations sur leur déroulement. Le jugement, en principe, devait être rendu à la fin de janvier 1980. C'est donc quand *Voix et Visages* paraîtra que nous saurons comment le tribunal a réagi plus de trente-cinq ans après.

Près de trois mille autres procédures sont en cours, et la justice allemande hésite, pour des raisons qu'explique assez bien le *Pariser Kurier*\* dans son n° 902 de juillet-août 1979 : « Le droit allemand, lit-on dans cet hebdomadaire, exige — comme d'ailleurs aussi le droit pénal dans tous les autres Etats démocratiques —, en cas de meurtre ou de complicité de meurtre, la preuve concrète d'un fait ou de plusieurs faits précis. Lorsqu'il s'agit des « criminels de bureau » (par exemple Adolf Eichmann, condamné à mort en Israël) qui occupent généralement un rang élevé dans la hiérarchie des criminels, la preuve de leur action criminelle est, aujourd'hui encore, le plus souvent relativement simple, parce qu'elle peut être établie à l'aide de documents, par exemple au moyen d'ordres de transports prévoyant l'envoi de personnes dans un camp d'extermination. Mais en ce qui concerne les exécuteurs des crimes, les tribunaux dépendent presque exclusivement des preuves apportées par l'audi-

tion des témoins. Pendant le procès de Maïdanek, les auditions n'ont pas manqué puisque environ deux cents témoins ont été interrogés dans la salle du tribunal et que cinquante autres, dans l'impossibilité de voyager, ont été entendus à leur domicile en Allemagne de l'Ouest ou à l'étranger.

» Le fait de se remémorer des événements effrayants datant d'une époque déjà lointaine — il s'agit en partie de souvenirs refoulés — remue tout un passé. « On exige de nous — c'est ainsi qu'un témoin résume le problème — que nous ayons tout vu et tout entendu si nous prétendons avoir été témoins. Or, nous étions paralysés de peur et nous étions à peine capables de percevoir quoi que ce soit. On exige que nous citions l'heure, le jour, mais dans le camp nous ne possédions ni montre ni calendrier et bien souvent nous n'étions pas en mesure de dire s'il s'agissait d'un jour férié ou d'un jour ouvrable. Il nous faut décrire la physionomie de nos bourreaux mais, à nos yeux, dans leurs uniformes, ils se ressemblaient tous. »

S'il a fallu tant d'années pour que les criminels de guerre se retrouvent au banc d'accusation, c'est en partie, on s'en souvient, parce que les Alliés, après la capitulation de l'Allemagne, s'étaient réservé le droit de les poursuivre eux-mêmes. L'Allemagne ne retrouva le droit de le faire qu'en 1956, année où prit fin l'occupation de son territoire. Pendant ce temps, de nombreux criminels, terrés en Allemagne ou ailleurs, furent condamnés en France par contumace. On ne pouvait les extrader, et la justice allemande ne pouvait les rejuger.

Une convention franco-allemande, signée le 2 février 1971, devait mettre fin à cette impasse. Mais sa ratification traîna, et le parlement de Bonn ne la vota que quatre ans plus tard, le 15 mars 1975.

Où en est-on maintenant ? *Le Monde* du 5 juillet dernier fixe le nombre des criminels nazis condamnés par la justice ouest-allemande à 6 000 depuis 1956, année où l'Allemagne retrouva sa souveraineté. Quarante-cinq grands criminels font encore l'objet de poursuites, dont le trop célèbre Dr Mengele, réfugié au Paraguay ; le colonel S.S. Walter Rauff, respon-

\* Publication mensuelle qui, depuis 1952, traite des problèmes franco-allemands et européens.

409.4616

sable des chambres à gaz ambulantes installées en U.R.S.S., actuellement à Santiago du-Chili ; Aloïs Brunner, un des lieutenants d'Eichmann, qui se trouverait dans un pays arabe. « Il faudrait attacher une valeur symbolique à ce que le gouvernement fédéral continue de réclamer leur extradition », écrit *le Monde*, citant M<sup>e</sup> Serge Klarsfeld. Et le journal ajoute, toujours en le citant, que la République fédérale est à même de juger « les S.S. Hans Dietrich Ernst, Fritz Mertsche et Karl Müller, respectivement chefs de la police nazie d'Angers, d'Orléans et de Toulouse, plusieurs fois condamnés à mort par contumace par des tribunaux français. »

Ce ne sont là que des exemples de grands criminels puisque aussi bien, répétons-le, le nombre des instances s'élève à 3 000 sans que les poursuivants estiment ce recensement exhaustif.

Jusqu'en 1956, dans l'ensemble des trois zones d'occupation, 5 006 criminels de guerre passèrent en jugement : 1 814 en zone américaine, avec 450 condamnations à mort, 1 085 en zone britannique, avec 240 condamnations à mort, 2 107 en zone française avec 104 condamnations à mort. En tout, 485 condamnés à mort furent exécutés. Parallèlement, 2 345 Allemands furent jugés en France, dont 1 374 par contumace.

Denise VERNAY

## Retraite du combattant

Elle s'obtient à partir de 65 ans. Il suffit d'en faire la demande six mois avant et d'y joindre une photocopie de sa carte de déporté ou interné résistant et un extrait d'acte de naissance.

## CE QUI A COMPTÉ

(fin)

mond Aron, écrit qu'« il faut résister, combattre, affronter la mort. Ainsi l'exige la vérité, la raison ».

C'est l'« impératif catégorique », le « devoir moral » qui surgit ainsi dans l'existence d'un homme. Qu'il le récuse, et que vaut désormais cette existence ? Qu'il l'accomplisse, et elle se change en destin. La valeur d'un Jean Cavailles était irremplaçable ; personne ne peut donner à des enfants l'amour d'une maman ; et, cependant, le philosophe et la mère de famille ont choisi de sacrifier bien davantage qu'eux-mêmes : ce qui leur était de beaucoup le plus cher... C'est qu'il s'agit alors de perdre ou de sauver son âme. Il en est ainsi non seulement des individus mais des peuples.

Peut-être devons-nous dire à ceux qui ont vingt ans en 1980 — nous qui avions leur âge en 1940 — que la Résistance a été l'un des grands moments de la conscience française, mais pas le seul, ni le dernier, et que leur vie comme celle de notre pays sera ce qu'ils voudront bien en faire.

Geneviève de GAULLE

## Un nouveau musée à Saint-Marcel



Un bérét vert des F.F.L. monte la garde devant le matériel de transmission et de sabotage au musée de Saint-Marcel. (Photo : *La Gazette des Armes*.)

De nouveaux musées de la Deuxième Guerre mondiale se créent en différentes régions. Nous venons même d'apprendre qu'un musée des Trois Guerres est en voie de réalisation à Châteauroux. Mais aujourd'hui nous parlerons de celui de Saint-Marcel, dans le Morbihan, que nous devons à notre camarade de Bretagne, Mme Latapie, et à M. Possémé, le maire de Saint-Marcel. Il a été inauguré le 17 juin dernier et il nous intéresse d'autant plus que nous avons fait un pèlerinage le 7 octobre 1973, à l'endroit même du combat qui se livra en juin 1944.

Plus heureux que celui du Vercors, le maquis de Saint-Marcel, qui fut le deuxième maquis de France pour l'importance, reçut de nombreux parachutages ; plus de 780 containers furent lancés dans la seule nuit du 15 juin : armes, jeeps, approvisionnements, qui permirent d'armer en tout de trois à quatre mille hommes.

Il avait pour mission, on s'en souvient, de retenir là des forces allemandes qui risquaient d'aller soutenir celles du front de Normandie. Deux détachements de S.A.S. (Special Air Service) français formés en Angleterre — ainsi qu'une grande quantité d'armes — vinrent renforcer les F.F.I. Leurs pertes furent énormes mais leur mission fut remplie.

Des troupes allemandes affectées à la surveillance des voies de communication et des centres stratégiques furent dans l'impossibilité d'aller renforcer le front de Normandie.

C'est leur combat et leur sacrifice que le nouveau musée s'est proposé de retracer et de glorifier.

*La Gazette des Armes* (dont le nom indique l'intérêt qu'elle prend à cette initiative) nous signale que dans ce musée « l'amateur

d'armes découvrira de très belles séries de pistolets automatiques, de revolvers et de pistolets mitrailleurs utilisés par les deux camps, avec en particulier les armes russes de l'armée Vlassov. On notera également de nombreux engins explosifs, plusieurs mannequins (S.A.S., pilote britannique, troupe de la Wehrmacht notamment) et des documents très variés dont l'« affiche noire » de Mers el Kébir. »

Elle nous informe aussi que « de local, ce musée veut devenir régional et représenter toute la Résistance bretonne et même les principaux moments de la Deuxième Guerre mondiale. Le préfet de région a déjà débloqué des crédits, et dans deux ans tous les souvenirs rassemblés, dont beaucoup ne peuvent prendre place dans les locaux actuels, seront présentés dans un nouveau bâtiment. »

En été, le musée est ouvert tous les jours de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h ; en hiver il n'est ouvert que pendant les weekends ou sur rendez-vous en téléphonant le matin au 22-47-41.

## Avis aux isolées

Il arrive qu'en venant s'installer dans une région donnée on cherche à retrouver des camarades habitant dans les environs et qu'on ne sait pas comment s'y prendre. C'est arrivé dernièrement dans un département, où l'une de nos camarades a réussi à regrouper 25 adhérentes de l'A.D.I.R.

La chose est importante car, si le nombre le justifie, elle peut amener la création d'une nouvelle section.

Que les isolées nous écrivent. Nous nous efforcerons de les réunir à d'autres.

## VIE DES SECTIONS

### Section Rhône

#### Une rue Mère-Elisabeth-Rivet à Lyon

C'est ainsi que, le 2 décembre dernier, la ville de Lyon, à laquelle s'étaient joints des représentants des communautés chrétienne et israélite, ont rendu hommage à deux religieuses lyonnaises que plusieurs d'entre nous ont bien connues à Ravensbrück : mère Elisabeth et mère Marie de Jésus. Plusieurs centaines de personnes étaient présentes. Parmi elles, de nombreuses personnalités politiques et municipales, des membres d'associations de la Résistance avec leurs drapeaux, d'anciens déportés, venus de toutes les régions de France et même de Suisse et d'Allemagne.

Mère Elisabeth est morte, on s'en souvient, à Ravensbrück le 30 mars 1945, jour du Vendredi saint. Ce fut une authentique combattante de la Résistance qui n'accepta pas, selon l'expression du cardinal Renard, archevêque de Lyon, « le ron-ron de l'existence ». Supérieure de l'ordre de Notre-Dame de Compassion, elle n'hésita pas, avec l'aide de mère Marie de Jésus, à aider des maquisards, des réfractaires du S.T.O., des juifs et même à cacher un important dépôt d'armes. Dénoncées, les deux religieuses furent arrêtées et déportées à Ravensbrück. Là, mère Elisabeth devait faire volontairement le sacrifice de sa vie en se joignant, pour les réconforter, à un groupe de femmes condamnées à la chambre à gaz.

Mère Marie de Jésus survécut. C'est elle qui dévoila la plaque posée sur la nouvelle rue bordant le lycée Branly à l'issue de la messe au cours de laquelle l'archevêque de Lyon, évoquant le courage de mère Elisabeth, dans son homélie, invita les fidèles à la vigilance : « Etre debout, c'est aussi porter le courage de sa vie dans une époque d'incertitude ; être vigilant, c'est porter un message d'espérance. »

Le grand rabbin de Lyon, M. Wertenschlag, accompagné des rabbins d'Alsace, rappela ensuite l'action généreuse des religieuses durant l'occupation, ainsi que celle du cardinal Gerlier en faveur des enfants juifs. Mme André Rivière-Paysan, qui partagea le sort de mère Elisabeth à Ravensbrück, parla ensuite de l'héroïsme, « de la foi rayonnante et du dévouement sans limites » de sa compagne.

Puisse son souvenir rester vivant à l'heure où nous voyons le fanatisme se déchainer dans plusieurs régions du monde.

### Section Loiret-Centre

La frondaison d'automne était encore belle sur les bords du Loiret qui servait de cadre à notre réunion du 17 novembre. Une vingtaine de camarades venues de Paris, de Vendôme, de Tours, du Loir-et-Cher et de l'Yonne avaient rejoint celles de l'Orléanais.

Notre joie fut grande de voir revenir parmi nous Paulette Gatignon et d'évoquer toutes ensemble drames vécus et indéfectible amitié.

Il y avait malheureusement de nombreuses excuses pour raisons de santé. Promesse fut faite d'une prochaine rencontre.

Y. KOHLER

## IN MEMORIAM

### Lucie Primot-Masconi



Pour notre assemblée du 10 mars dernier, Lucie Masconi, comme beaucoup de nos camarades, répondait à l'invitation de l'A.D.I.R. Elle était, pour Sarreguemines et le pays de Bitche, l'adjointe de notre déléguée,

Mme Meysembourg, et fit avec cette dernière, au cours de la réunion des déléguées, le rapport de sa section.

Avec nous, elle suivit tout le programme des deux journées, y compris le pèlerinage du Mont-Valérien. A Versailles, pendant le déjeuner, je me souviens de sa joie de retrouver certaines camarades qu'elle n'avait pas vues depuis longtemps et de la prière faite à sa table pour l'autoriser à changer de place afin de pouvoir s'entretenir avec elles au cours du repas.

Quelque chose, cependant, nous avait peinées : sa fatigue. Discrètement, elle s'en était plainte et avait parlé du rendez-vous pris à Strasbourg chez un spécialiste.

Après examen, une opération est décidée et fixée au 6 mai. Aux premières nouvelles, la remise sur pied de Lucie devait être longue. La vérité n'avait pas été dite à son mari. Ses jours étaient comptés. Rentrée à la maison, elle est allée s'affaiblissant de jour en jour, pour nous quitter définitivement le 27 juin.

Son mari, ses trois enfants et ses petits-enfants pleurent une incomparable épouse, maman et grand-maman.

A la nouvelle de sa mort, tous ses amis furent consternés. Lucie était, à Jœuf où

elle avait déployé son activité résistante, ainsi qu'à Bitche où elle résidait depuis son mariage, comme un symbole de la Résistance, auréolée de sa dignité et de sa discréction. Avec son mari, le colonel Masconi, elle partageait aussi les responsabilités de la section Unadif de Bitche.

Lucie Primot était une jeune institrice en août 1941 quand elle participa avec André François à la création et à l'organisation d'une filière d'évasion allant de Jœuf à Homécourt, et de là en zone libre. Elle passa ainsi plus de quatre cents prisonniers de guerre et des jeunes Lorrains fuyant le S.T.O. En 1942, à la suite d'une dénonciation, tout le réseau fut arrêté.

Lucie a raconté avec une émouvante simplicité les étapes de son calvaire dans le *Journal d'une condamnée à mort* que *Voix et Visages* a publié en octobre 1977.

Très estimée et très aimée, elle a eu des obsèques dignes d'elle. De nombreuses associations patriotiques nationales de Moselle et de Meurthe-et-Moselle étaient présentes ou représentées et de nombreuses personnalités entouraient la famille. Beaucoup de camarades aussi, venues de Haute-Savoie, de Normandie, de la Marne, des Vosges, de Meurthe-et-Moselle et de Paris. L'office religieux fut très recueilli et empreint d'espérance et de paix.

Suzette THIAM

### Lucie Feuerstoss



Lucie Feuerstoss, née Weber, nous a quittées le 2 novembre dernier.

Elle avait été arrêtée en juillet 1944 pour faits de Résistance à Niedervisse, en Moselle. On sait combien cette région fut éprouvée elle aussi. Lucie fut immédiatement envoyée à la Brême d'or, puis à Oranienbourg, à Neubrandenbourg et enfin à Ravensbrück.

Libérée en 1945, très malade, elle fut longtemps hospitalisée. Partiellement paralysée, avec un courage extraordinaire, elle vécut seule après la mort de son mari, mais elle devait refaire de nombreux séjours dans les hôpitaux.

Rentrée chez elle, elle se suffisait à elle-même grâce à sa petite voiture, cuisinait, faisait son ménage et n'avait recours à autrui que pour des besognes exceptionnelles. Mais la maladie suivait son cours et eut bientôt raison de son courage.

Elle nous a quittées subitement en novembre. Elle a été enterrée dans son petit village natal, entourée de sa famille et de ses nombreux amis, dont beaucoup de déportés. Elle était titulaire de la Légion d'honneur, de la Médaille militaire et de la Croix de Guerre avec palme. Ses camarades gardent d'elle le souvenir d'une amie courageuse et très bonne. Elle était aimée et admirée de tout son entourage.

S. T.

### Section Haute-Savoie

Mme Clair, déléguée de l'A.D.I.R., ayant dû démissionner pour des raisons de santé et de famille, c'est Mme Jeanne Cilia qui la remplace désormais, assistée de Mme Rémy.

### Section Bretagne

Mme Thueux (Bébé) a été nommée déléguée en remplacement de notre regrettée Denise Proust. Paulette Redouté sera son adjointe.

### Section du Var

Mme Stein (Loula Schoen) a été nommée adjointe de Mlle Bachelet (Olive).

### Section de l'Orne

Mme Coutard ayant dû démissionner pour raisons de santé, devient déléguée adjointe de Mme Croisé, qui la remplace au poste de déléguée.

# L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

AURA LIEU

## le Samedi 8 Mars 1980 après-midi

A LA MAISON DES CENTRAUX, 8, RUE JEAN-GOUJON, 75008 PARIS  
(Métro : Alma-Marceau)

Samedi 8 mars, à 15 heures : réunion de l'assemblée générale.

A 18 h 30 : cérémonie à l'Arc de triomphe. Rassemblement à 18 h 15, Champs-Elysées, rue Balzac.

A 19 heures : dîner au restaurant de l'Unesco, place Fontenoy. Prix : 100 F, qui comprend les frais de transport par autobus de la salle de réunion, 8, rue Jean-Goujon, à l'Etoile, et de l'Etoile à l'Unesco.

Il est indispensable de s'inscrire avant le 25 février. Le prix du repas devra être

réglé à l'A.D.I.R. ou à la déléguée régionale en même temps que l'inscription.

Pour celles qui seront à Paris le dimanche matin, une visite sera organisée, au Mémorial des Compagnons, de la galerie consacrée à la Déportation, qui contient déjà un certain nombre d'objets intéressants et qui ne demande qu'à accueillir ceux que vous voudrez bien donner ou prêter.

### ELECTIONS

Afin de se conformer aux statuts, l'assemblée générale devra procéder au renou-

vellement du tiers des membres du conseil d'administration.

Les membres sortants cette année sont : Mmes Côme, Oddon, Payen, Rameil, de Renty et Tillion.

### COTISATIONS ET POUVOIRS

Nous serons reconnaissantes à toutes nos camarades de bien vouloir s'acquitter avant l'assemblée générale de leur cotisation 1979 (montant minimum : 25 F) auprès de leur déléguée ou de l'A.D.I.R., C.C.P. : Paris 5266-06.

## Chronique des livres

### *Escape and Evasion*

par Michael Foot et James Langley

Il vient d'être publié à Londres, aux Presses de Bodley Head un ouvrage qui intéresserait sûrement beaucoup d'entre nous. Il est écrit conjointement par Michael Foot et James Langley et s'intitule *Escape and Evasion*.

Il convient tout d'abord de dire qu'il existe dans la langue anglaise une distinction entre « escape » et « evasion ». L'« espaceur » est celui qui s'échappe des mains ennemis dans lesquelles il est tombé ; l'« evader » est libre mais menacé de capture, étant par exemple tombé en territoire ennemi ou occupé par l'ennemi.

Cet ouvrage nous livre pour la première fois les secrets du service britannique MI 9 auquel s'ajouta plus tard le service américain MIS-X dont le but était d'aider les uns et les autres, et il nous donne un compte rendu coordonné de leurs activités. Elles étaient fort diverses : directives données aux potentiels candidats à l'évasion, précautions à prendre pour n'être pas pris, conduite à tenir en cas de capture, etc. Description des aides techniques apportées aux prisonniers, sous forme de code entre les camps et le service, les envois de cartes, compas, argent, outillage divers. Liaison avec les lignes d'évasion comme Comète, le réseau créé en Belgique par André de Jongh, auquel un très important chapitre est consacré.

MI 9 comportait aussi une section de renseignements alimentée par les interrogatoires des prisonniers ennemis capturés et les informations recueillies par les prisonniers britanniques et américains dans leurs camps.

Le livre est bourré de récits fantastiques, plus proches de la fiction que de la réalité. (Le jeune Anglais qui se fiance un samedi est abattu le lundi mais se trouve tout de même présent le samedi suivant pour présenter sa fiancée à ses amis ! Le service d'évasion avait fonctionné avec une vitesse record.)

Toutes ces aventures constituent un document passionnant. Ces services fonctionnaient non seulement en Europe, mais aussi en Afrique et en Asie. Là aussi de très intéressantes informations y figurent.

Les deux auteurs ont été eux-mêmes prisonniers de guerre et se sont échappés de leur camp. Ils possèdent donc une expérience personnelle de ce genre d'exercice. Ils ont étudié les archives britanniques et américaines qui viennent d'être récemment mises à la disposition des chercheurs.

Ce livre n'est malheureusement pas encore traduit en français.

Denise MCADAM CLARK

## CARNET FAMILIAL

### NAISSANCES

Charles-Marie Anthionoz, petit-fils de notre présidente Geneviève de Gaulle Anthionoz. Paris, 2 novembre 1979.

Thomas, arrière-petit-fils de notre camarade et présidente d'honneur Maryka Delmas. Aix-en-Provence, novembre 1979.

Anne-Laure Mazen, petite-fille de notre camarade Annie Fayet. Clermont-Ferrand, 9 novembre 1979.

Tristan, petit-fils de notre camarade Christiane Cizaire. Châtenay-Malabry, 17 décembre 1979.

Henry Juillard, petit-fils de notre camarade Martine Marnat, novembre 1979.

Séverine, petite fille de notre camarade Jacqueline Fleury, déléguée des Yvelines, le 16 décembre 1979.

### MARIAGES

Géraldine, petite-fille de notre camarade Pauline Chatelain, a épousé Didier Blanc. Magnanville, 8 décembre 1979.

Jean-Didier Marnat, fils de notre camarade Martine Marnat, a épousé Christine Uber. Clermont-Ferrand, 21 juillet 1979.

Pascale Marnat, fille de notre camarade Martine Marnat, a épousé Jean-Pierre Basmaison. Clermont-Ferrand, 10 nov. 1979.

Sylvie, petite-fille de notre camarade Mme de Robien, a épousé Stéphane Laforgue.

Notre camarade Madeleine Tourrette a épousé M. Henri Moreau. Clermont-Ferrand, 31 décembre 1979.

## DÉCÈS

Notre camarade Simone Bicharzon a perdu son mari. Nice, 15 octobre 1979.

Notre camarade Paulette Charpentier a perdu sa mère. Paris, 19 novembre 1979.

Notre camarade Ariane Le Douaron a perdu son mari. Paris, 5 novembre 1979.

Notre camarade Louise Fournier est décédée. Paris, 31 décembre 1979.

Notre camarade Gisèle Gouges est décédée. Paris, 31 décembre 1979.

Notre camarade Marguerite Guffroy est décédée. Bruxelles, janvier 1980.

Notre camarade Bérangère Toutin est décédée. Sandillon, juillet 1979.

Notre camarade Germaine Vannier, de Clermont-Ferrand, a perdu son mari.

Bien que nous n'y soyons pour rien, nous nous excusons auprès de nos camarades de la désastreuse présentation de notre dernier numéro, dont le format a été augmenté sans raison de près de 3 centimètres en hauteur, ce qui empêche de le placer dans une reliure.

Directeur-Gérant : G. ANTHONIOZ.

N° d'enregistrement à la  
Commission paritaire : 31 739  
Imprimerie LESCARET, PARIS.